

## LE DISCOURS INDIRECT LIBRE : DE LA RÉINTRODUCTION DE LA SUBJECTIVITÉ À L'INTÉRIORISATION DANS *ET L'AUBE SE LEVA* DE FATOU KÉITA

**Janvier Kouadio YAO**

Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire

[janvieryaok@gmail.com](mailto:janvieryaok@gmail.com)

**Résumé :** Le discours indirect libre est, généralement, construit avec les temps du passé ; l'imparfait, le conditionnel. Aussi, utilise-t-il le pronom de la troisième personne comme sujet de conscience. Dès lors, il apparaît comme une forme de discours rapporté dans lequel le locuteur ne peut se désigner. Toutefois, il contient des structures linguistiques qui servent à « représenter la subjectivité des personnages d'une manière idiosyncrasique » (Patron2005, p.28). Ainsi, il s'agit, dans la présente étude, d'analyser le discours indirect libre, à partir des éléments expressifs, comme une forme de réintroduction de la subjectivité du locuteur-cité.

**Mots-clés :** discours indirect libre, subjectivité, lexique affectif, ponctuation, locuteur.

### THE FREE INDIRECT DISCOURSE: FROM THE REINTRODUCTION OF SUBJECTIVITY TO THE INTERIORIZATION IN *ET L'AUBE SE LEVA* OF FATOU KEITA

**Abstract:** Free indirect discourse is generally constructed with the times of the past; the imperfect, the conditional. Also, he uses the third person pronoun as a subject of consciousness. Therefore, it appears as a form of reported speech in which the speaker cannot identify himself. However, it contains linguistic structures which serve to "represent the subjectivity of the characters in an idiosyncratic way" (Patron2005, p.28). Thus, in the present study, it is a question of analyzing free indirect speech, from expressive elements, as a form of reintroduction of the subjectivity of the speaker-city.

**Keywords:** indirect speech free-subjectivity- affective lexicon- punctuation-speaker.

### **Introduction**

Le discours indirect libre, (désormais DIL), est analysé, dans bon nombre d'études, comme le « centre d'une théorie littéraire » (Reboul1985, p.53), c'est-à-dire, la représentation d'un énoncé sans locuteur. Selon Rosier (1999, p.203), « le DIL, forme ambiguë non repérable linguistiquement, (est) catalogué comme forme d'expression et non de communication ». Mais, cette théorisation du DIL n'est pas unanime. Certains linguistes soulignent, quant à eux, la présence d'un sujet de

conscience qui est l'origine du discours cité. Le DIL, affirme Reggiani (2009, p.122), est une modalité de « la représentation de la subjectivité et de l'intériorité ». C'est justement cette subjectivité des propos représentés et cette intériorité que Fatou KÉITA a exploitées en faisant usage du DIL dans la représentation des discours autres. Le DIL devient donc, dans *Et l'aube se leva*, l'expression de la subjectivité du locuteur-cité qui manifeste sa présence dans des paroles rapportées. Aussi l'analyse qui va suivre ambitionne-t-elle de montrer que la problématique du DIL ne se limite pas dans l'ambiguïté énonciative. Elle prend en compte la question de subjectivité. Une dimension qui en dit long sur l'identification et l'attribution du DIL inséré dans l'énonciation du narrateur. Dès lors, comment le DIL est-il théorisé ? Mieux, par quels moyens le DIL, un procédé sans marque univoque, parvient-il à représenter la subjectivité et l'intériorité du locuteur-cité ? Cela dit, l'étude commencera, d'abord, par la théorisation de la notion de subjectivité et de DIL. Elle aboutira, ensuite, aux marqueurs de subjectivité du locuteur cité dans le DIL. Enfin, elle montrera le DIL comme un mode de représentation de l'intériorité. Le but de ce travail est, donc, de définir le DIL, de répertorier les indices linguistiques assurant la présence du locuteur-cité dans le DIL. Cette réflexion part ainsi, de l'hypothèse que le DIL contient des marques linguistiques fonctionnant comme le pronom personnel « je » et assurant la subjectivité du personnage dont on rapporte les paroles. Aussi, le DIL est-il un procédé de représentation des pensées non extériorisées. Pour ce faire, certaines théories favoriseront cette analyse. Il s'agit de la théorie du style indirect libre développée par Banfield. Cette théorie met en cause la présence de deux énonciateurs dans le DIL. Elle montre que les phrases du DIL sont les faits d'un énonciateur à la troisième personne. Autrement dit, cette théorie permet de renouveler l'interprétation du DIL, en montrant que dans cette forme discursive, contrairement au discours direct (désormais DD) et au discours indirect (désormais DI), « la subjectivité peut être attribuée au référent d'un pronom personnel à la troisième personne » (Reboul 1992, p.81).

## 1. Approche notionnelle

La notion de subjectivité a fait l'objet de nombreux développements dans le champ de la philosophie et de la linguistique. Elle vise, le plus souvent, l'appropriation du discours produit. Aussi importe-il de la définir avant d'en montrer sa manifestation dans le DIL.

### 1.1 La notion de subjectivité

Le terme subjectif, du bas latin *subjectivus*, et du latin classique *subjectus*, concerne ce qui a rapport au locuteur, en parlant de ce qui se passe dans son esprit et s'oppose au terme objectif. Partant de là, la subjectivité est appréhendée comme la conscience de soi. Auroux (1996, pp.221-222) dira que : « La subjectivité désigne la conscience intérieure de soi ; seul le sujet (locuteur) a accès à cette

intériorité, [...] ». Cela dit, la subjectivité relève du gout personnel. Elle est une attitude qui résulte d'une perception de la réalité, d'un choix effectué en fonction de ses états de conscience comme le souligne le linguiste français Rivara :

le mot subjectivité est appliqué à tout phénomène qui caractérise un individu en tant qu'il est unique. Les sentiments qu'éprouve un être humain, ses comportements, ses jugements dans l'appréciation d'une situation complexe, le caractérisent en tant que tel et sont, en ce sens, « subjectif »

Rivara (2000, p.85)

Dès lors, la subjectivité, aux dires de Benveniste (1966, p.259), est « la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Elle relève de l'aptitude qu'a un locuteur à se montrer comme énonciateur du discours, et à en renvoyer à lui-même comme le responsable de son discours. En un mot, la manifestation de la subjectivité prend appui sur la personne « Je » qui est liée à l'exercice du discours et qui déclare le locuteur comme responsable du discours. Benveniste explique cela en ces termes :

Il n'y a pas de concept « je » englobant tous les je qui s'énoncent à tout instant dans les bouches de tous les locuteurs, au sens où il y a un concept « arbre » auquel se ramène tous les emplois individuels de *arbre*. Le « je » ne dénomme donc aucune entité lexicale. [...] ; je se réfère à l'acte de discours individuel où il est prononcé, et il en désigne le locuteur.

Benveniste (1966, p.261)

Ainsi définie, la subjectivité est indiquée à travers les marques linguistiques qui permettent au locuteur de se présenter comme responsable et/ou de manifester sa présence dans le discours produit.

## 1.2 Le discours indirect libre

Le DIL est une forme de représentation du discours autre, qui cumule en son sein, deux propriétés : des propriétés du discours direct et celles du discours indirect. Le DIL relâche le subordonnant dans sa syntaxe. Il conserve la ponctuation qui fait l'aspect vivant des phrases du DD. Mais, « les déictiques - temps et pronoms personnels - sont calculés, comme en discours indirect d'après la situation d'énonciation de celui qui raconte » (Authier-revuz 1977, p.77). Selon Ducrot, le DIL est :

Un discours qui se présente à première vue comme un style indirect (ce qui veut dire qu'il comporte les marques de temps et de personne correspond à un discours de l'auteur), mais qui est pénétré, dans sa structure sémantique et syntaxique, par des propriétés de l'énonciation, donc du discours du personnage. Ces deux mêmes propriétés peuvent d'ailleurs se rencontrer dans une autre combinaison par exemple un propos de personnage en style direct mais qui porte toutes les propriétés du discours de l'auteur (narrateur).

Ducrot (1972, p.387)

Il apparaît ainsi que le DIL superpose deux instances d'énonciation : le discours qui rapporte se fait écho d'un discours qui est rapporté. Les deux énoncés fusionnent dans la bouche d'un seul locuteur, le narrateur-rapporteur qui est responsable de la marque de personne, et qui construit son discours avec des mots de son personnage. De ce fait, le DIL est caractérisé comme un style littéraire sans locuteur.

## 2. Le DIL et la réintroduction de la subjectivité du locuteur

L'analyse montrera le DIL comme un énoncé qui contient les traces de son constructeur. Elle permettra, donc, d'attribuer le DIL à un énonciateur responsable des propos représentés.

### 2.1 Présentation du problème

Le problème, après tout ce que l'on a essayé de formuler en termes de subjectivité, est que le DIL n'est pas une forme grammaticale. Il est « une représentation impersonnelle ou non communicationnelle du discours autre » (Duval2018, p.1). Le DIL, comme le DI, utilise la troisième personne et se présente

[...] comme une sorte d'alibi pénal (...), comme une preuve d'innocence par l'anonymat et par le transfert de responsabilité du texte, non au personnage mais à la langue elle-même, à la matière sociale du langage, flottant dans un discours nébuleux sans personne pour le tenir.

Leclerc (1991, p.200)

En un mot, le DIL est défini comme un énoncé sans locuteur. Car, dans cette forme discursive, le sujet de conscience s'accorde avec le sujet ou l'objet indirect du discours narratif. Mais, dans la problématique du DIL et dans le cadre de la présente étude, il faut entendre par subjectivité, la manière particulière dont le mot et/ou le discours exprime l'attitude du locuteur dans l'énoncé représenté. En d'autres termes, la subjectivité concerne, ici, la question de l'appartenance du discours représenté. Pour plus de précisions, examinons l'exemple suivant:

(1) Il [Frédéric] s'y montra gai. *Mme Arnoux était maintenant près de sa mère à Chartres. Mais il la retrouverait bientôt, et finirait par être son amant.* (Gustave FLAUBERT, *L'Education Sentimentale*, cité par Moeschler2013, p.2 et par Banfield 1995, p.324).

Dans cet exemple, Moeschler démontre que la partie en italique est la pensée de *Frédéric* dont le déclencheur est le déictique temporel « maintenant ». Tout en expliquant que ce discours est du DIL, Moeschler montre que cette forme discursive est « le lieu d'expression de la subjectivité » (Moeschler 2013, p.2) du pronom « Il » de la troisième personne. Car, elle utilise la troisième personne, par

définition « non-personne » (Benveniste 1966, p.255), comme sujet de conscience. Puis, elle fait usage du déictique « maintenant » qui indique le moment d'extériorisation de la pensée de *Frédéric*. Moeschler fait cette explication en s'appuyant sur ces deux principes posés par Banfield :

(1) 1 E/ 1 SOI : Pour toute Expression (E), il existe au plus un référent, le sujet de consciences (SOI), auquel sont attribués les éléments expressifs.

(2) 1 E/1 MAINTENANT : Toutes les instances de MAINTENANT dans une même Expression renvoient au même moment, où MAINTENANT = le point de référence à partir duquel sont interprétés les déictiques. (Banfield 1995, p.99)

Analysant ce même exemple, Banfield souligne que le contexte permet d'identifier *Frédéric* comme responsable de la partie en italique. Elle donne l'explication suivante : « La prédication faite n'est pas l'anticipation par un narrateur omniscient de ce qui va se passer effectivement dans la suite du récit, car l'histoire prend un tout autre cours. Il s'agit ici des espoirs de *Frédéric* au moment dont il est question » (Banfield 1995, p.324). Comme l'on le constate, une étude de la temporalité exprimée par les déictiques « maintenant » et « bientôt » permet de définir le segment en italique comme étant sous la responsabilité du personnage sans l'emploi de la personne « Je ». Ainsi montrée, la subjectivité peut se manifester à travers plusieurs éléments linguistiques employés dans le discours. C'est d'ailleurs, ce que Declercq soutient lorsqu'il affirme que la présence du locuteur réunit

[...] tout ce qui, dans l'énonciation discursive, contribue à émettre une image de l'orateur à destination de l'auditoire. Ton de voix, débit de la parole, choix des mots et arguments, gestes, mimiques, regard, posture, parure, etc., sont autant de signes, élocutoires et oratoires, vestimentaires et symboliques, par lesquels l'orateur donne de lui-même une image psychologique et sociologique.

Declercq(1992, p.48)

Cela dit, cette étude montrera que le DIL contient des éléments linguistiques permettant de l'attribuer à un énonciateur.

## 2.2 Études du cas

Il faut rappeler que le DIL se caractérise par son ambiguïté énonciative, par le jeu subtil d'insertion des propos du personnage dans le discours du rapporteur et aussi parla double voix. Mais comme pour tout discours rapporté (DR désormais), et dès lors que l'on conçoit qu'il y a du DR dans le DIL, que le DIL ne se confond pas avec le discours narratif proprement dit, l'intérêt supposé de ce discours est celui d'appartenir à un locuteur qui y exprime sa subjectivité.

*-La subjectivité à travers la ponctuation*

Dans la théorie qui fait du DIL, un mode discursif proche du DD, c'est-à-dire un « style direct impropre » (Daunay2004, p.5), l'on fait une remarque simple, particulièrement dans les énoncés rapportés : les phrases du DIL, sans être liées à une principale par un subordonnant, acquièrent le statut d'énoncés indépendants. Puis, elles sont marquées par le point d'exclamation et/ou le point d'interrogation comme dans le discours d'origine. Ce qui donne l'impression que le narrateur reproduit fidèlement les paroles ou pensées du personnage-rapporté. Ainsi, les faits sont présentés selon le point de vue subjectif du personnage, désigné néanmoins par le pronom de la troisième personne. En d'autres termes, le point d'exclamation et le point d'interrogation qui marquent les phrases du DIL, expriment la « subjectivité de la troisième personne » (Patron 2012, p.1216). L'extrait suivant, en est une illustration :

(2) Shina fut outrée d'entendre ces paroles dans le français approximatif et difficile à saisir de Bakari, mais elle avait compris l'essentiel. Hors de question qu'elle paie cet escroc pour envoyer Éloé à l'école ! Jamais elle n'accepterait un tel chantage ! De quel entretien parlait-il ? Éloé vivait dans la rue, crotté de la tête aux pieds. Il faudrait en outre qu'elle rémunère cet homme pour sortir ce petit de la misère ! Jamais ! Que Bakari aille le lui signifier de façon claire et nette ! Elle offrait une chance à cet enfant et à lui-même par la même occasion, il fallait qu'il le comprenne. Eh bien ! le petit n'irait pas à l'école, point final ! (Et l'aube se leva: 56-57)

Le DIL, tel qu'il est révélé dans cet extrait, apparaît comme une représentation littérale de la parole du personnage. En dehors du repérage des personnes, le DIL est montré comme le DD. L'on remarque, à cet effet, la présence de la ponctuation-origine. Il s'agit des exclamations et l'interrogation qui glosent l'état émotionnel du personnage dans le discours cité. Les exclamations traduisent le refus de *Shina* de céder aux chantages de l'oncle d'Éloé. À ces exclamations s'ajoute l'interrogation rhétorique, « De quel entretien parlait-il ? » Cette question est celle que *Shina*, scandalisée, se pose. Le narrateur laisse les sentiments du personnage prendre place à travers cette question. C'est donc *Shina* qui évoque la condition de vie difficile d'Éloé : «Éloé vivait dans la rue, crotté de la tête aux pieds », pour ensuite, crier son indignation. Le DIL contient, ici, des interjections «Jamais ! », «Eh bien ! », « point final ! » qui montrent l'aspect vivant des phrases. Il présente, également, un bouleversement dans l'ordre des mots : «Jamais elle n'accepterait un tel chantage ! » Ces faits font entendre la voix de *Shina* et montrent le DIL comme un discours direct. Ainsi, l'on peut attribuer ce passage en italique au personnage *Shina*. En fait, l'on voit, ici, une forme de DD du personnage. D'après sa syntaxe, c'est celui du rapporteur. Mais, d'après toute sa structure expressive, c'est celui du personnage. C'est la parole du personnage,

avec ses questions rhétoriques et exclamations d'indignation. La couleur expressive du personnage demeure donc dans le DIL.

*-La subjectivité à travers les indicateurs spatio-temporels*

La subjectivité du locuteur-cité prend aussi appui sur les déictiques de lieu et de temps dans le DIL. L'on constate, le plus souvent, que les repérages effectués par les déictiques temporels ont pour origine la situation d'énonciation du personnage. Ils réfèrent au locuteur-cité qui manifeste, ainsi, sa subjectivité dans le DR. En guise d'illustration, examinons la séquence (3) ci-après :

(3) Assise, les jambes en tailleur sur le divan moelleux, serrant toujours le coussin blanc contre sa poitrine, Shina demeurait perdue dans ses pensées. Comment diable pouvait-elle penser à autre chose qu'à l'amour de Brice, le seul homme qui ait jamais vraiment compté pour elle... à Eloé, son bambin rouge, son enfant ? Sa maison, ses voitures, le luxe dans lequel elle avait toujours évolué, que lui valaient-ils aujourd'hui ? L'esprit tourmenté, elle tentait de se convaincre qu'elle avait eu le bon réflexe, qu'aucun autre choix ne s'était offert à elle à part trahir celui qu'elle aimait d'un amour qu'elle savait maternel. (Et l'aube se leva:37)

Dans cet exemple, la partie en italique est la pensée de *Shina*, représentée au DIL. Cette analyse est rendue possible grâce à l'emploi du point d'interrogation qui marque les phrases et fait entendre la voix de *Shina*, grâce également au cotexte. La phrase «*Shina demeurait perdue dans ses pensées* » s'interprète, ici, comme un discours citant. Elle indique *Shina* comme responsable des idées soulignées. Outre ce discours citant et ces interrogations, l'on trouve le déictique temporel « aujourd'hui » qui apparaît dans un plan non-embrayé. Ce déictique est, en effet, conservé comme dans le discours d'origine avec sa valeur de présent. Ainsi, en tant que localisation déictique, « aujourd'hui » laisse entendre la voix du personnage dans le DIL. Il fait référence à l'instant où *Shina* se fait cette réflexion. Autrement dit, le déictique temporel « aujourd'hui » n'indique ni le temps où le lecteur lit ce passage, ni le temps où le narrateur raconte ces actions. Il définit le moment où le personnage a eu ces pensées. Cette conservation du déictique « aujourd'hui » fait l'objet d'un calcul du narrateur. Il est utilisé pour que le lecteur le prenne pour subjectif, c'est-à-dire, comme une parole dont le personnage est responsable. Cet emploi montre également le DIL comme en cours de réalisation. Cela dit, c'est précisément pour montrer le personnage comme locuteur du discours, que la temporalité origine est conservée.

*-La subjectivité à travers le lexique d'affect*

Par vocabulaire affectif, il faut entendre l'ensemble des mots impliquant une réaction émotionnelle ou un engagement affectif de l'auteur d'un énoncé. Il s'agit, selon Kerbrat-Orecchioni (2006, p. 95), «des énonciatifs » qui permettent au locuteur de manifester sa présence dans son discours. Cela dit, le vocabulaire affectif, en l'absence de la personne « Je », se déguise en indicateur de subjectivité

dans le DIL. Il permet au locuteur-rapporté de se situer, clairement, par rapport au contenu du discours produit et/ou d'assumer la responsabilité. Cette présence du personnage dans le DIL, est attestée dans l'exemple (4) que voici :

(4) Shina le regardait parler comme si elle le voyait pour la première fois. Son calme, et surtout la logique de son argumentation, lui valaient l'admiration des policiers qui l'interrogeaient. Après tout ce que Tantie Coucou et lui-même avaient fait pour lui, Marius avait osé se comporter ainsi ! Eh bien ! cet homme n'avait eu que ce qu'il méritait ! conclut froidement le bambin rouge. (Et l'aube se leva: 293)

Dans l'exemple ci-dessus, la partie soulignée relève bel et bien du DIL en raison de l'emploi de l'impersonnel, de l'imparfait, temps emblématique de cette forme discursive et de l'expression « Tantie coucou » qui relève du registre familial. Aussi, le contexte souligne-t-il qu'un personnage est en train de produire un discours : « Shina le regardait parler... ». Ici, à l'exception des marques énonciatives, les paroles du personnage sont littéralement reprises par le narrateur: les exclamations et les mots d'origine sont conservés. L'on voit l'expression « Tantie Coucou » qui peut très bien figurer à cet endroit dans l'énoncé-origine comme suit :

(4') Shina le regardait parler comme si elle le voyait pour la première fois. Son calme, et surtout la logique de son argumentation, lui valaient l'admiration des policiers qui l'interrogeaient. « Après tout ce que Tantie Coucou et moi-même avons fait pour lui, Marius a osé se comporter ainsi ! Eh bien ! cet homme n'a eu que ce qu'il mérite ! », conclut froidement le bambin rouge. (Et l'aube se leva: 293)

Cette expression a davantage une valeur affective et relève de l'exaltation de sentiment. Elle s'interprète comme un terme provenant, réellement, d'Éloé. Celui-ci est éprit d'attachement pour Shina. Il la nomme « Tantie Coucou ». Cela dit, même si le DIL ne contient pas la personne « Je » comme dans le DD, la présence du terme « Tantie Coucou » contribue à le lire du point de vue subjectif du personnage, comme si le narrateur s'effaçait de la scène de narration. Car, avec ce terme, le DIL est indiqué, plus directement, par le fort accent familial d'Éloé. D'où une attribution du discours à celui-ci. Par ailleurs, cet énoncé, en raison de l'incise en position finale, peut très bien avoir fait l'objet d'une verbalisation en ces termes par Éloé. L'énoncé est donc vraisemblable et est interprétable comme relevant de la conscience d'Éloé.

#### *-La subjectivité à travers les modalisateurs*

Les modalisateurs participent, également, à la mise en évidence de la subjectivité de l'énonciateur cité dans le DIL. Ces modalisateurs sont utilisés à chaque fois que le rapporteur veut indiquer sa distance vis-à-vis du discours autre inséré dans son énonciation. Cette mise à distance des dires autres et la



manifestation de la subjectivité du personnage, se font par l'usage des modalisateurs comme *vraiment*, *peut-être*, *sans doute* etc. Soit l'exemple (5) que voici :

(5) Shina ne dort pas de la nuit. Allongée sur son lit, elle écoutait la pluie crépiter inlassablement sur les tuiles. Chaque coup de tonnerre la faisait sursauter. Elle imaginait les torrents d'eaux inondant le ravin où habitait Éloé. Elle se sentait confusément coupable. Éloé ne dormait pas toujours chez son oncle, même lorsqu'il n'était pas chez elle. Peut-être n'était-il pas là-bas la nuit de la catastrophe ! D'ailleurs, rien ne certifiait que les éboulements en question avaient vraiment eu lieu à l'endroit où logeait son bambin rouge. Comment avait-elle pu le laisser repartir dans ce taudis ? Mais qu'aurait-elle pu faire ? Elle avait vraiment la garde de cet enfant. Elle se sentait néanmoins fautive pour ce manque d'assistance. (Et l'aube se leva: 148-149)

Le texte révèle la rêverie de *Shina* et son angoisse devant les catastrophes naturelles. Ainsi, tout se passe dans l'imagination de *Shina* comme l'indique la phrase : «Elle imaginait les torrents d'eaux inondant le ravin où habitait Éloé ». Il est certain qu'elle pense à Éloé qui vivait dans cet « ravin ». On voit donc les perceptions associées aux pensées de *Shina* et représentées au DIL. Ce discours rapporté qui a des traits du discours rapporté indirect, est syntaxiquement autonome. Il n'est pas sous la dépendance d'un verbe introducteur associé à une conjonction. Il est introduit par un contexte qui exprime l'imagination et les sensations de *Shina* à l'aide des verbes « imaginait » et « sentait ». Plus, ce DIL contient des modalisateurs tel « vraiment » et « peut-être » qui expriment, quant à eux, l'incertitude, et constituent des marques de distance du rapporteur. Car, le rapporteur, étant ici omniscient, ne douterait pas de la réalisation des événements mentionnés. Le doute exprimé dans ces lignes provient du personnage qui, lui, a une conscience limitée, qui ne voit et ne peut confirmer que ce qui s'est réellement déroulé sous ses yeux. Cela dit, le choix des modalisateurs « vraiment » et « peut-être » est dicté par la pensée réflexive de *Shina*. Ainsi, le DIL en (5) est envisagé comme des manières de dire qui ont marqué la mémoire de *Shina*, l'énonciatrice citée.

#### *-La subjectivité à travers les démonstratifs*

Dans des énoncés interprétables comme DIL, on trouve un autre indice linguistique qui permet d'affirmer la présence du locuteur cité. Il s'agit de la déixis. Ce trait linguistique montre qu'en DIL, l'énonciateur cité est responsable des expressions désignatives. Sur ce point, il n'y a plus de reformulation faite par le narrateur, et les mots du personnage sont repris. L'extrait suivant, illustre ces propos :

(6) Ce n'est que lorsqu'elle eut roulé au moins un quart d'heure sans savoir où elle allait vraiment, que la colère de Shina éclata. C'était pour cette petite pute à deux sous que Georges Bonca faisait souffrir sa mère ! C'était à cause de cette

« sale gamine » sans pudeur que Ginette Bonca se rendait malade au sens propre comme au sens figuré ! (Et l'aube se leva: 100)

En (6), les phrases «C'était pour cette petite pute à deux sous que Georges Bonca faisait souffrir sa mère ! C'était à cause de cette « sale gamine » sans pudeur que Ginette Bonca se rendait malade au sens propre comme au sens figuré ! » ne sont pas le fait du rapporteur. Elles appartiennent à *Shina* dont le cotexte indique clairement qu'elle est indignée : « la colère de Shina éclata ». Ce qui veut dire que c'est *Shina* qui prononce des injures contenues dans ces phrases. Le DIL est alors, son discours représenté et l'expression « cette petite pute » exprime sa subjectivité, en raison du démonstratif « cette ». Ce démonstratif qui accompagne le terme « petite pute » marque, en principe, une reprise. Alors que « petite pute » n'a pas d'antécédent immédiat dans le contexte. Le démonstratif montre le DIL suivant la vision de *Shina* qui « insulte » (Plantin 1996, p.59) son interlocutrice et se positionne comme sujet d'énonciation. Ce fait est expliqué par Flahault en ces termes :

Dans le cas où j'insulte quelqu'un, je lui applique un terme qui doit le qualifier ou le désigner, lui, mais me permettre de me croire hors de cause, en ayant pour effet de persuader mon interlocuteur, autant que possible, que c'est sa propre nature qui est stigmatisée par l'insulte, et non pas par rapport à moi (sans quoi la vivacité de l'insulte serait émoussée, d'avoir été posée comme relative) [...]. Il y a donc dans l'insulte, en dépit de son caractère explicite, un élément qui est camouflé et qu'on pourrait tenter de formuler ainsi : « c'est moi qui le dis.

Flahault (1978, pp.41-42)

En plus du démonstratif et du terme d'insulte « pute », l'adjectif « petite » est d'une valeur évaluative. Il relève de la considération que le personnage fait de son interlocutrice, de l'idée que *Shina* se fait de la forme de son interlocutrice par rapport à la forme d'évaluation pour cette catégorie de personnage. Ainsi, cette considération implique une prise de position largement subjective de *Shina*. Cela dit, l'expression « cette petite pute » part d'un jugement qui est attribué, du point de vue du sens, à *Shina*. Celle-ci est donc, de plus en plus, investie dans le discours rapporté. Elle est la source des expressions subjectives contenues dans le DIL.

Toutefois, il faut noter que le DIL contient des indices du narrateur-rapporteur. Ceux-ci montrent le DIL comme une pensée «intérieurement verbalisée » ( De Mattia 2003, p.1).

### 3. La subjectivité et l'intériorité représentées dans le DIL

Le DIL est une modalité de représentation des paroles prononcées par des personnages. Mais, sa syntaxe est celle du rapporteur. De la sorte, il apparaît, dans sa réalisation, comme une parole intériorisée dont le narrateur livre aux lecteurs. L'extrait suivant en témoigne :

(7) Lorsque Brice Vadoly avait, pour une énième fois, renouvelé son invitation, Shina ne put se résoudre à refuser. Il lui avait ramené son bambin rouge alors qu'elle désespérait de jamais le revoir. Bien entendu, ce serait la dernière fois qu'elle acceptait ce genre de sortie. Elle le voyait venir avec ses gros sabots ! (Et l'aube se leva: 161)

Dans cet exemple, l'énoncé souligné est un DIL. Dans ce DIL, des mots tel « bambin rouge », « Bien entendu », « ce genre de sortie », « gros sabots ! » font entendre la voix du personnage. Ils expriment la subjectivité de *Shina*. Ils la montrent comme la locutrice du discours, c'est-à-dire, celle qui prend en charge le contenu des pensées représentées. Mais, la troisième personne, dans ce DIL, est la trace du narrateur. Cette marque permet au narrateur d'adopter la focalisation intérieure, de se rapprocher de *Shina* et de mettre à nu les pensées de celle-ci. Autrement dit, dans ce choix de la troisième personne comme énonciateur, on entend la voix du narrateur qui dit la réflexion de *Shina*. La relation est donc double: d'une part, le narrateur s'identifie à *Shina*, pense comme elle, évoque les actions antérieures; ici les actions de *Vadoly*. D'autre part, il essaie de faire entendre les mots même de *Shina*. Mais en accompagnant ces mots avec la troisième personne, le narrateur assure en un sens que ce sont des pensées. Ainsi, « bien entendu » qui peut permettre de voir un discours verbalisé, indique ici, que ce discours n'a pu être qu'intérieur. Ou du moins, le discours n'est pas prononcé à voix haute. *Shinane* trouve pas d'excuse pour refuser l'invitation de *Valody*. Elle se sent obliger de répondre favorablement à cette invitation. Cela, en raison des services que *Vadoly* lui a rendus : « Il lui avait ramené son bambin rouge alors qu'elle désespérait de jamais le revoir ». Le verbe « désespérait » participe à parler de discours intérieur de *Shina*. Ainsi, nous suivons, dans ce passage, le discours intérieur de *Shina*, rapporté à la troisième personne.

### Conclusion

Au terme de la présente analyse, il convient de retenir que le DIL ne se résume pas à une simple création d'énonciation ambiguë. Le DIL emploie des exclamations, interrogations, termes insultes, déictiques etc. regroupés sous le terme de subjectivité dans le langage. Puis, il permet de représenter la pensée du personnage telle qu'elle est formulée dans la conscience du personnage, de livrer son discours intérieur dans sa littéralité. Ces éléments linguistiques font entendre essentiellement la voix du locuteur-cité. Ainsi, dans le DIL, le locuteur-cité fait part de son point de vue. Il exprime sa subjectivité. Mais, cette subjectivité est attribuée, dans le DIL, au référent d'un pronom personnel à la troisième personne.

### Références bibliographiques

- Auroux, S. (1996). *La Philosophie du langage*, Ed. PUF, Paris
- Authier-revuz, J. (1977). *Les formes du discours rapporté, Remarques syntaxiques et sémantiques à partir des traitements proposés*, Ed. DRLAV, Paris
- Banfield, A. (1995). *Phrase sans parole. Théorie du récit et du style indirect libre*, Ed. Seuil, Paris
- Benveniste, E. (1966). *Problème de linguistique générale, 1*, Ed. Gallimard, Paris
- Daunay, B. (2004). *Apprentissage de discours indirect libre et écriture d'invention. Pratiques : linguistique littérature, didactique*, Centre de recherche sur les médiations (Crem)- Université de Lorraine, Polyphonie, pp213-248 [En ligne], consulté le 19 Mars 2021, URL: <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-0154217>, pp-213-248 pdf
- Declercq, G. (1992). *L'art d'argumenter - Structures rhétoriques et littéraires*, Ed. Universitaires, Paris
- De Mattia, M. (2003). *Discours indirect libre et effet de discours indirect libre : essai de formalisation énonciative. Stylistique et énonciation : le cas du discours indirect libre. Numéro spécial du Bulletin de la Société de Stylistique Anglaise. Atelier Intégré de Reprographie de l'université de Paris X-Nanterre et SSA*, pp.107-142 [En ligne], consulté le 19 Mars 2021, URL : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01021071>, pp -107-142 pdf
- Ducrot, O. (1972). *Dictionnaire encyclopédique des langues*, Paris, Ed. Seuil, Paris
- Duval, S. (2018). *Le discours indirect libre comme patron de la prose fictionnelle de la première modernité (XVII e -XVIII e siècles). Congrès mondial de linguistique 2019*, Mons, Belgique. pp.06008, [En ligne], consulté le 19 Mars 2021, URL : <https://doi.org/10.1051/shsconf/20184606008>, pp 1-9pdf
- Flahault, F. (1978). *Parole intermédiaire*, Ed. Seuil, Paris
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2006). *L'énonciation*, Ed. Armand Colin, Paris
- Leclerc, Y. (1991). *Crimes écrits, la littérature en procès*, Ed. Plon, Paris, p 200.
- Moeschler, J. (2013). *Subjectivité et langage. L'exemple du présent historique*, Département de linguistique, Université de Genève, Suisse, 1-8
- Patron, S. (2012). *Phrases sans parole: À propos d'une histoire d'amour du XXe siècle. Sylvie Patron. Littérature au présent. Mélanges offerts à Francis Marmande*, Université Paris Diderot, pp.209-226, Textuel, n° 67 [En ligne], consulté le 20 Mars 2021, URL : [http://www.shs-conferences.org\\_pp-209-226\\_pdf](http://www.shs-conferences.org_pp-209-226_pdf)
- Plantin, C. (1996). *L'argumentation*, Ed. Seuil, Paris
- Reboul, A. (1992). *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Ed. Presses Universitaires de Nancy, Nancy
- Reboul A. (1985). *Dialogisme, style indirect libre et fiction*, In : *Revue Tranel (Travaux neuchâtelois de linguistique)*, vol.9, pp-45-81
- Reggiani, C. (2009). « *Le texte romanesque : un laboratoire des voix* », dans *Gilles Philippe et Julien Piat, éd., La langue littéraire. Une histoire de la prose en France de Gustave Flaubert à Claude Simon*, Ed. Fayard, Paris
- Rivara, R. (2000). *La langue du récit. Introduction à la narratologie énonciative*, Ed. L'Harmattan, Paris
- Rosier, L. (1999). *Le discours rapporté : Histoire, théories et pratiques*, Ed. Duculot, Paris